

à Clion, (5) où il demeurera quatre ans. Il est baptisé le 13 mai 1655, à l'église de St-Sulpice, à Paris: parrain, Messire François d'Épinay, marquis de Saint-Luc, beau-frère de Frontenac; marraine, Marie de Bragelonne, veuve de messire Claude Le Bouthillier, en son vivant surintendant des finances et ministre d'État. Cette dame LeBouthillier n'est autre que la brillante châtelaine de Pont-sur-Seine, l'amie intime et l'hôte de Mademoiselle de Montpensier. On sait de plus que François de Buade, à l'âge de vingt ans, fut tué, à la tête de son régiment, au service de l'évêque de Munster, au combat de l'Estrunvic, au début (septembre 1672) de la guerre de Hollande. L'année suivante, Frontenac faisait chanter un service solennel pour le repos de l'âme de son fils dans la cathédrale de Québec, où le Père Récollet, Eustache Maupassant, prononça l'oraison funèbre du jeune officier.

Et c'est tout, absolument tout ce que nous fournissent Jal et le Père Anselme à son sujet. Son nom ne semble sortir de l'obscurité des registres de l'état civil que pour y rentrer aussitôt et plonger à jamais dans les épaisses ténèbres de l'inconnu historique. Il passe comme un bolide et donne un bel éclair en tombant dans la mort, comme l'autre dans le vide. Mais, encore une fois, ces bribes d'informations, ces miettes de renseignements ne suffisent pas à notre insatiable et gourmande curiosité.

Où François de Buade vécut-il les délicieuses années de sa première enfance, de son adolescence et de sa

(5) "Il semble naturel de penser que le petit Frontenac, dont la mère tenait la campagne à la suite de la Grande Frondeuse, Mademoiselle d'Orléans, et dont le père ne pouvait guère veiller sur ses premiers jours, fut mis en nourrice à Clion, arrondissement de Châteauroux, diocèse de Bourges."

Cf. Jal: "Dictionnaire biographique et généalogique, page 622.

(6) Cf. "Dictionnaire biographique et généalogique" de Jal; — "Histoire générale et chronologique de la maison royale de France" du Père Anselme.

jeunesse? Chez ses parents, à Paris, à leurs maisons de la rue des Tournelles ou du quai des Célestins, ou chez sa marraine, au château de Pont-sur-Seine? Questions oiseuses autant qu'inutiles, car elles demeureraient aujourd'hui sans réponses. Les documents, qui seuls les pourraient donner, sont ou disparus ou détruits. Et pourquoi inclinerai-je à croire que le fils de Frontenac fut à la fois un enfant délaissé et un fils choyé? C'est que, dans ma conviction profonde, la maison de la rue des Tournelles ou celle encore du quai des Célestins, pas plus que la garçonnière de l'Ile-Savary, n'avaient de foyer domestique. Or, l'assise par excellence du foyer domestique c'est le berceau, c'est l'enfant, lien d'incomparable force et d'incomparable douceur qui retient, réunit et garde jusque dans l'éternité les deux cœurs auxquels il doit la vie. Frontenac et Mademoiselle de Neuville qui, fiancés, s'étaient aimés avec une passion voisine de l'idéal atteint par Roméo et Juliette, Frontenac et la "Divine", dis-je, moins que personne en apparence, n'avaient besoin de cette attache merveilleuse, l'enfant, pour consacrer et resserrer davantage l'intimité de leur union. Plus qu'à personne, en réalité, elle leur était nécessaire, indispensable. Les mariages en coup de tête — et le leur, celui du 28 octobre 1648, en était un — valent peu comme tendresse durable et fidélité sereine. Ces amours furibonds ne sont que feux de paille brûlant très vite, s'éteignant de même et donnant toujours beaucoup plus de fumée que de flamme, plus de cendres que de chaleur. Images frappantes de ces foyers mondains où l'enfant n'est qu'une surcharge, qu'un embarras, plutôt qu'un talisman et une récompense.

Nous faudra-t-il donc conclure, du silence absolu des "Mémoires" de Mademoiselle de Montpensier sur le jeune François-Louis de Buade, que la "Divine" ne fut pas une "bonne mère", au sens populaire, aussi affectueux que vrai, de ce mot-là? Il serait téméraire peut-être de l'affirmer, car rien, pas même ce silence accusateur des archives historiques de l'époque, n'autoriserait le prononcé d'un jugement aussi sévère.

D'autre part, j'admets, en toute sincérité, m'être laissé surprendre et emporter trop loin par mes sympathies pour Madame de Frontenac quand j'écrivais, en 1902, au sujet de son refus de suivre son mari dans son gouvernement du Canada:

"La comtesse ne fut pas lente à choisir qui, de son fils ou de son mari, elle devait quitter. Elle n'hésita pas un instant: placée entre ses devoirs d'épouse et de mère elle opta pour ceux-ci" (7)

Plus je relis les "Mémoires" de Montpensier et plus je me convaincs que "ses devoirs de mère" ne furent pas la raison déterminante de son refus de suivre Frontenac au Canada, en 1672. Quand Madame de Frontenac agit de la sorte elle ne céda qu'à la crainte d'un périlleux voyage (8) et des ennuis de la vie presque sauvage que l'on menait à Québec à cette époque. L'archiviste Bédard a eu raison d'écrire: "Madame de Frontenac ne vint jamais au Canada, et j'attribue cet éloignement plus à la répulsion et à la frayeur que lui inspirait le Nouveau-Monde, elle qui était habituée à la vie élégante et raffinée de la Cour, qu'à l'aversion qu'elle entretenait contre son mari."

La seule pensée de traverser la

(7) Cf. "Frontenac et ses amis", page 16.

(8) Cent treize ans plus tard, en 1785, l'État de la Virginie, ayant décidé d'élever une statue à Washington, chargea Jefferson de choisir l'artiste digne d'exécuter cette œuvre. Jefferson fit des offres à Houdon et le grand statuaire ne recula pas devant la traversée de l'Atlantique. "qui en eût effrayé d'autres à cette époque" remarquent les journaux du temps, pour s'acquitter d'une tâche aussi honorable, et qui lui acquit une renommée universelle. Si l'Atlantique était redoutable à l'époque d'Houdon, combien, d'avantage l'était-il au temps de Frontenac? Aussi, quelle magnifique progression de courage et d'audace l'historien n'établit-il pas en remontant, de la sorte, de Frontenac à Champlain, de Champlain à Cartier, de Cartier aux Basques, et des Basques aux Vikings!